



Déclaration liminaire SNUipp-FSU65 – CAPD du 29 janvier 2015

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD des Hautes-Pyrénées,**

Trois semaines après les attentats qui ont profondément choqué et bouleversé notre pays, suscitant la mobilisation immédiate de millions de citoyens, les voix s'élèvent nombreuses pour rappeler que l'État et les Services Publics ont un rôle majeur à jouer pour garantir les droits fondamentaux de toutes les personnes vivant en France : éducation, emploi, justice, logement, santé, sécurité. Les politiques conduisant à la relégation voire à l'exclusion sociales, ne peuvent que conduire à des passages à l'acte désespérés qu'ils prennent la forme d'attentats terroristes, de tragédies personnelles ou familiales.

L'Ecole, si elle ne peut à elle seule panser tous les maux dont souffre une société de plus en plus inégalitaire, qui voit progresser la pauvreté dans un pays qui n'a jamais produit autant de richesse, peut en effet, contribuer à recréer du lien social, de la confiance et de l'espoir.

Encore faut-il lui en donner les moyens, et considérer que l'investissement éducatif n'est pas une charge qu'il faudrait alléger toujours plus, mais un levier pour construire un avenir tourné vers l'instauration de l'égalité des droits et des devoirs, vers le choix de la solidarité et de la laïcité comme principes du vivre ensemble et vers l'émancipation de tous.

Après des années de réduction drastique des budgets, les réformes en cours dans notre institution ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Non seulement les moyens ne sont pas suffisants pour faire face à la poussée démographique que connaît notre pays, mais ils ne permettent pas de revenir sur les suppressions massives de postes que nous avons connues depuis le début du millénaire.

Le retour d'une formation initiale pour les enseignants, si elle a le mérite d'acter la nécessité de préparer les futurs professionnels à l'exercice de leur métier, ne se déroule pas dans des conditions satisfaisantes pour embrasser toute la complexité de cette profession exigeante.

Surtout au regard de la quasi disparition de la formation continue.

Contrairement aux attentes, la carte de l'éducation prioritaire ne s'étend pas.

La réforme des rythmes accroît les inégalités territoriales et dégrade les conditions de travail de nos collègues.

Mais elle n'est pas la seule cause de cette dégradation.

Les personnels ont de plus en plus le sentiment d'assumer seuls les missions que la République confie à l'Ecole, alors qu'ils voient leurs droits, leurs salaires, leurs retraites se réduire d'année en année et leurs tâches augmenter.

Si on ajoute les difficultés de plus en plus importantes pour obtenir une mutation inter ou intradépartementale, un aménagement de son temps de service, ou ne

serait-ce que des autorisations d'absence ponctuelles (pour passer des examens, suivre une formation, ou assister à des obsèques), il est de notre devoir de représentants des personnels de vous faire part de ce constat amer, qui est source de souffrance chez nos collègues.

Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner que la crise du recrutement prenne de l'ampleur.

En tant que première fédération de l'Education Nationale, la FSU appelle donc l'ensemble des personnels à une journée de grève nationale le mardi 3 février 2015, car il ne suffit plus de constater ou de dénoncer, il est temps d'agir pour que des solutions voient le jour avant qu'il ne soit trop tard.
Pour la démocratie et pour notre pays.



roselyne bergé-sarthou, david castebrunet, sylvette le moal et joëlle noguère